

Procès-verbal N°22 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	29/01/26
À :	10H dématérialisée
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO. Martine JOLY Mrs Léonard INNIANTONI, Jean-Louis DELFIEU, Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 21 du 22/01

Rappel

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclubs ainsi que le site du DISTRICT.

LORS DES PLATEAUX DE U6 à U10/U11 : LE CONTROLE DES LICENCES EST OBLIGATOIRE AVANT LE DEBUT DES PLATEAUX.

FAL Non rempli / Absence feuilles de plateau / Forfait (prévenu ou non) la commission contrôlera ses points et amendera selon le cas .

Championnat U12/U13

➤ Retour CSR /INFORMATION :

Match n°55316536 du 24/01/2026 Nîmes Lassalien (521138) / US GARONS (520116)

Dit match perdu par forfait à l'équipe US GARONS (520116) pour en reporter le bénéfice à l'équipe Nîmes Lasallien (521138) sur le score de 3/0.

Match n°55318986 du 24/01/2026 Ac Pissovin Valdeg (525595) / CHUSCLAN LAUDUN (550949)

Dit match perdu par forfait à l'équipe CHUSCLAN LAUDUN (550949) pour en reporter le bénéfice à l'équipe Ac Pissovin Valdeg (525595) sur le score de 3/0

Championnat U13 à 11

Défis Technique (à télécharger dans documents / compétitions)

- Défis 2em Trimestre « Conduite de Balle » Dates : 17-24-31- Janvier /7-14 Février
- Défis 3em Trimestre « 1C1 Gardien » 14-21 Mars / 11-18 Avril / **9 Mai (U13 à 11)**

Championnat U12

➤ Forfait Général : Art 24 des RG du District

LES MAGES SEDISUD (540714) U12 à 8 Intermédiaire. Amende 80 euros.

Foot Animation - U10 à U10/U11

- Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 : **Début 9h30**
- Nîmes OI : Plateaux U10 et U10/U11 : **Début 14h00**
- Cavillargues : Plateaux U10/U11 : **Début 9h30**

Rotation 5 en U10 et U10/U11 : 7 Février PENSEZ A VOS DESIDERATAS

Foot Animation - U6 à U8/U9

LA JOURNÉE NON JOUEE DU 17 JANVIER U6U7 à U10U11 EST REPORTEE AU 31 JANVIER

**LA JOURNÉE NON JOUEE DU 24 JANVIER EN U6 EST REPORTEE A LA DATE DE RATTRAPAGE
LE SAMEDI 7 MARS**

Beaucaire : Plateaux U6 à U8/U9 : **Début 13h30**

Sommières : Plateaux U6 à U9 : **Début 13h30**

En ACCORD avec la Commission Technique, pour les Rotations 4 et 5 en U8/U9 les plateaux se joueront à 8

- Temps de jeux : 50 minutes (2 x 25 minutes)
- Plateaux de 3 équipes
- **le samedi après-midi à 14h00**
- uniquement les équipes qui évoluaient en **DEVELOPPEMENT** les rotations précédentes
- uniquement des joueurs licenciés U9
- Diplôme de l'éducateur obligatoire : **Module U9/CFI U6-U9**

Foot Animation - FEMININES

**Rappel : Pitch Féminin 1er Tour le Samedi 14 Février 2026 : UNIQUEMENT DES U12/U13
(3 U11 MAX) POURONT PARTICIPER à CE TOUR DE PITCH.**

**LA FINALE DEPARTEMENTALE DU GARD/LOZERE DU DIMANCHE 29 MARS (lieu à définir) AVEC
AUDE/PO/HERAULT : 3 EQUIPES DU GARD/LOZERE PARTICIPERONT à CETTE FINALE**

Les matchs suivants sont reprogrammés (suite journée des capitaines du 21 février 2026)

au mercredi 18 mars 17h00 :

U12U13 D4 POULE E

- FC Chusc Laudun Cavill / Vergèze
- Quissac / Manduel 2
- Milhaud / Nîmes Foot Féminin

U12/U13 poule C

- Beaucaire / Manduel 1 : mercredi 18 mars 17h00

RAPPEL : JOURNEE DES CAPITAINES FEMININES : SAMEDI 21 FEVRIER

Le Championnat Féminin intègre le championnat garçons en D4 Poule E pour la Phase 2, ce qui permettra aux clubs de faire participer des U14 F et des U12/U13 G.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO